



Ecole élémentaire François Rabelais

24, rue de la Métairie

45 130 Saint Ay

Conseil d'école

Date : 9 novembre 2021.

Début du conseil : 18 h 30

Fin du conseil : 20 h 30

Secrétaires de séance : Mesdames Friconnet et Perdrieau.

Personnes présentes :

✚ Enseignants :
Madame Friconnet,

Madame Thiollet,

Madame Joseph,

Madame Brignon,

Madame Perdrieau,

Et Monsieur Pitou.

✚ Inspecteur de l'éducation nationale :
Monsieur Bassez est absent et excusé.

✚ La Mairie :
Monsieur Cuillerier, Maire de Saint Ay, est absent et excusé.

Monsieur Foulon, adjoint chargé des affaires scolaires.

✚ Les parents :

Mesdames Bellanger, Brunet, Rouillet, Horn, Mathely et Monsieur Chourret.

RASED :

Madame Nathalie Leluc, maîtresse E, est absente et excusée.

Ordre du jour :

- L'approbation du compte rendu du dernier conseil,
- Le bilan de la rentrée,
- Les effectifs,
- Le résultat des élections,
- La zone de proximité,
- La sécurité dans l'école,
- Le bilan de la coopérative scolaire de l'année 2020/2021,
- Le règlement intérieur,
- Les APC,
- Le Rased,
- L'étude,
- Les travaux,
- Les projets pour l'année scolaire 2021/2022,
- Les questions des parents.

1. L'Approbation du compte rendu du dernier conseil :

Madame Joseph demande si l'ensemble des personnes présentes approuve le compte rendu du dernier conseil d'école, lequel s'est déroulé le 29 juin 2021. Aucune modification n'est à noter, le compte rendu est approuvé.

2. Le bilan de la rentrée :

En raison de la crise sanitaire, la rentrée s'est déroulée, cette année encore, avec un accueil par niveau. Seuls les parents des enfants de CP étaient autorisés à rentrer, mais les autres parents ont suivi. Il était assez difficile d'y voir clair, surtout pour les nouveaux élèves qui arrivaient dans l'école et qui ne connaissaient pas les enseignants.

L'équipe a accueilli 1 nouvelle enseignante :

Madame Paul a été nommée sur l'école et a en charge la classe de CE1.

Madame Da Silva partage la classe de CE2 avec Madame Joseph. Elle est en classe le mercredi des semaines impaires, le jeudi et le vendredi, lorsque Madame Joseph est en décharge de direction.

L'école accueille également une AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) Madame Christine Grob, laquelle accompagne deux élèves scolarisés en CE2, l'un chez Monsieur Pitou et l'autre chez Mesdames Da Silva et Joseph.

3. Les effectifs :

Aujourd'hui l'école compte 11 classes ainsi réparties :

Au cycle 2 :

CP Mesdames Chauveau et Friconnet	CP Madame Greslé	CP/CE1 Madame Thiollet	CE1 Madame Paul	CE1 Madame Pinchon	CE2 Monsieur Pitou	CE2 Mesdames Joseph et Da Silva
23	23	8 + 13	23	24	28	28

Au cycle 3 :

CM1 Madame Cartier	CM1 Madame Brignon	CM2 Madame Perdrieau	CM2 Madame Houzé
27	28	26	26

Total au cycle 2 : **170**

Total au cycle 3 : **107**

Total : **277**

L'année dernière, l'école avait commencé avec 272 élèves.

4. Le résultat des élections des représentants des parents d'élèves :

Cette année encore, une seule liste s'est présentée : l'API (Association des Parents Indépendants). Le taux de participation a été de 39.42 %. Il était de 48.02 %, l'année dernière.

5. La zone de proximité :

Madame Joseph profite de ce premier conseil pour définir la zone de proximité. Cette zone permet aux enseignants de pouvoir se rendre aux endroits préalablement définis, sans avoir à rédiger une demande d'autorisation. L'équipe a choisi d'inclure dans cette zone : la bibliothèque municipale, les salles François Villon et Jacques Brel, le complexe sportif de la

commune, la piscine de La Chapelle Saint Mesmin, le collège Nelson Mandela, mais aussi l'école de musique, l'église, la place de la Mairie et les bords de Loire.

6. La sécurité dans l'école :

Le premier exercice incendie s'est déroulée le jeudi 16 septembre. Il n'était pas prévu, mais une élève a déclenché l'alarme. Les élèves de CP de Mesdames Friconnet et Greslé, de CE2 et de CM1 étaient en récréation. Les autres enfants étaient en classe. Habituellement, lorsque le premier exercice incendie est effectué, enfants et enseignants sont prévenus ; les deux policiers municipaux et le directeur des services techniques supervisent l'exercice. Cette fois-ci, il s'agissait d'évacuer et de vérifier qu'il n'y avait pas réellement d'incendie. Madame Joseph a fait le tour des différents locaux, école élémentaire, cantine, maternelle et n'a donc pas chronométré le temps de l'évacuation, mais chaque enseignant est sorti avec ses élèves le plus rapidement possible et tous les enfants ont été mis en sécurité.

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité, intrusion malveillante, un exercice se déroulera dans les prochains jours.

7. Bilan de la coopérative scolaire :

L'an passé, de nombreuses sorties ont été annulées. L'école a donc terminé l'année avec un solde créditeur de 10 159.53 €. De ce fait, l'équipe enseignante n'a pas fait appel aux dons cette année. Une bonne partie de cette somme servira à financer le projet cirque et la sortie sur Paris.

8. Le règlement intérieur de l'école :

Le règlement départemental est identique à celui de l'an passé. Il est consultable sur le site de la mairie et les parents qui le souhaitent, le recevront en format papier.

L'équipe pédagogique souhaite ajouter l'interdiction des montres connectées.

Elle demande à l'ensemble des personnes présentes l'approbation du règlement.

Aucune objection n'est faite. Le règlement est donc approuvé.

9. Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Certains enseignants font APC sur le temps de la pause méridienne de 12 h 00 à 12 h 30 ou de 13 h 00 à 13 h 30, d'autres le soir de 16 h 00 à 16 h 45. Certains travaillent sur la remédiation ou la prévention, d'autres travaillent autour de projets.

10. Le Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté :

Cette année encore, l'équipe pédagogique travaille avec le RASED de la Chapelle Saint Mesmin et a le plaisir de travailler avec Madame Leluc, maîtresse E, chaque vendredi. Le RASED est toujours dépourvu de maîtresse G.

Madame Goy, psychologue scolaire continue également de travailler avec l'équipe enseignante de Saint-Ay.

Le vendredi 24 septembre, Mesdames Leluc, Goy et Joseph ont reçu chacun des enseignants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 afin de parler des enfants à besoins particuliers. Madame Joseph a recensé 47 enfants qui devront bénéficier d'une aide.

Le vendredi 8 octobre, Mesdames Leluc et Goy ont rencontré les maîtresses de CP et huit enfants feront l'objet d'une demande RASED.

Tous les enfants ne pourront être aidés par Madame Leluc, laquelle ne vient à Saint AY qu'une journée par semaine. Certains enfants devraient bénéficier d'une aide avec une maîtresse G, mais le secteur en est toujours dépourvu. Quant aux plus grands (les CM1 et CM2) il est souvent demandé aux parents de faire un bilan chez une orthophoniste ou chez un graphologue.

L'école fera également passer des évaluations Segpa à certains enfants pour une éventuelle orientation.

Evidemment, tout au long de l'année d'autres demandes peuvent être faites auprès du RASED.

11. L'étude :

L'étude a momentanément été interrompue car les enfants ne pouvaient être mélangés entre niveaux différents. Depuis hier, lundi 8 novembre, l'étude fonctionne avec deux enseignantes chaque soir.

LUNDI	MARDI	JEUDI
Mme Thiollet	Mme Thiollet	Mme Cartier
Mme Brignon	Mme Cartier	Mme Greslé

12. Les travaux :

Deux classes ont été peintes cet été : la classe de Madame Cartier et la classe de Madame Pinchon. Les robinets des toilettes de l'étage ont été équipés de boutons poussoir et le robinet de la salle des maîtres a été changé. Un aimant de tableau a été changé ainsi que celui de la porte d'entrée du hall.

Des vidéoprojecteurs ont été achetés par la Mairie et installés en septembre.

Madame Joseph et son équipe remercient la mairie pour le travail effectué et les achats réalisés. Elle en profite pour remercier George pour son efficacité et sa discrétion lors de ses différentes interventions.

Lors du dernier conseil des maîtres, quelques travaux supplémentaires ont été demandés. Madame Joseph a transféré la liste à Monsieur Foulon.

Monsieur Foulon prend note de ces différentes demandes.

13. Les projets pour l'année scolaire 2020/2021 :

Cette année, les classes des enfants scolarisés en CP et CE1 souhaitent participer à un projet Cirque lequel concernerait également les enfants de grande section de l'école maternelle. Quatre classes participeraient donc à des ateliers cirque durant une semaine à la fin de laquelle un spectacle serait présenté aux familles et les trois autres classes feraient de même la semaine d'après. Le projet se déroulerait du **7 au 18 mars 2022**.

Les deux enseignantes de CM2 souhaiteraient partir 4 jours sur Paris.

Madame Joseph a établi un devis et l'a envoyé à Monsieur Foulon afin de savoir si la Mairie pourrait aider à la participation financière du projet Cirque et du projet Paris.

Devis pour Le Spectacle Autrement

Elèves concernés : tous les élèves de CP et de CE1.

Nombre d'enfants : 114

		Coopérative	Mairie	Famille
Coût / enfant	58.95	23.95	15.00	20.00
Coût total	6 730.30	2 730.30	1 710.00	2 280.00

Devis pour La sortie Paris

Elèves concernés : tous les élèves de CM2.

Nombre d'enfants : 52

		Coopérative	Mairie	Famille
Coût / enfant	314.00	114.00	100.00	100.00
Coût total	16 328.00	5 928.00	5 200.00	5 200.00

Cette année, toute l'école participera à plusieurs actions de solidarité :

Le 22 octobre, les CM1 et les CM2 ont participé à l'action « Mets tes Baskets et bats la maladie » organisée par l'association Ela. Ils ont réalisé une dictée dans la matinée et couru dans l'après-midi. Le but de cette action est de sensibiliser les élèves sur la maladie et de récolter des dons pour la recherche contre la leucodystrophie.

Tous les élèves de l'école participeront également à l'opération « Un enfant, un livre » pour l'association Zénith. Une ancienne élève de l'école faisant partie de cette association, elle viendra présenter aux enfants son projet, lequel est de créer une bibliothèque dans une école mauritanienne. Il y a quelques années les Agyliens avaient fait preuve de leur générosité en offrant des fournitures scolaires à cette même association.

Enfin, tous les élèves participeront à l'opération « Une boîte pour Noël ». L'objectif est de récolter quelque chose de chaud (une écharpe, des gants...) quelque chose de bon (des friandises), un loisir (un livre), un mot doux et un produit de beauté et d'emballer le tout dans une boîte afin d'offrir le cadeau aux plus démunis pour Noël.

14. Les questions des parents :

Les parents demandent :

- l'installation d'abris-vélos supplémentaires et plus fonctionnels et peut-être l'installation d'un abri pour les trottinettes,
- le changement des panneaux d'affichage situés à l'entrée de l'école,
- la réparation de la porte des toilettes des garçons,
- l'installation de verrous sur les portes des toilettes,
- l'installation de poubelles aux abords de l'école et dans la cour,

Monsieur Foulon explique que tous ces points font l'objet d'une réflexion avec le Directeur des Services Techniques. Il est prévu de changer les panneaux d'affichage courant 2022.

Les parents souhaitent savoir si des séances de natation sont prévues cette année. Madame Joseph explique qu'elle n'a pas eu de créneaux à la piscine de La Chapelle-Saint-Mesmin pour l'année scolaire 2021/2022. Elle contactera la Mairie de Meung-sur-Loire afin de savoir si les élèves agyliens pourraient bénéficier de séances au Bassin d'apprentissage de la ville pour l'année scolaire prochaine.

Un petit nombre de parents a manifesté son souhait de revenir à la semaine de quatre jours. Les parents de l'API proposeront sans doute un questionnaire durant l'année scolaire 2021/2022 afin de savoir quelle est la tendance actuelle concernant ce point.

Les parents ajoutent que les enfants sont très contents des repas proposés au restaurant scolaire. Cette information a été transmise au chef cuisinier et à son équipe.

Enfin, les parents de l'API présentent les actions réalisées depuis la rentrée scolaire : la vente de madeleines Bijou, la bourse aux jouets laquelle a remporté un grand succès le dimanche 7 novembre dernier, la vente des sapins de Noël dont la distribution se déroulera le vendredi 3 décembre, sous le préau de l'école élémentaire, la vente de chocolats qui se termine dans quelques jours et enfin le loto qui se déroulera probablement le 12 ou le 13 mars 2022.

Madame Joseph remercie l'ensemble des personnes présentes au Conseil et les parents pour leur investissement auprès de l'école publique.

Mme Joseph,
Directrice.

Mmes Perdrieau et Friconnet,
Enseignantes.

Madame Brunet,
Parent d'élèves.